

**PV de la réunion  
du conseil de département de Licence de chimie.  
9 Novembre 2009**

**Présents :** S. Barboux, L. Bonhomme, A. Brossas, N. Capron, M. Chamaillard, D. Devilliers, F. Launay (remplace D. Humilière), L. Jullien, J.F. Lambert, S. Lavielle, S. Legrand, G. Lhomme, C. Pepe, H. Pernot, G. Prestat, N. Quercy, C. Roux, V. Simounet, N. Steunou, S. Thorimbert.

**Absents excusés :** K. Boubekour, V. Cabuil, P. Chaquin, M. Ethève, L. Fensterbank, A. Fradet, V. Herledan, H. Molines, S. Neveu, S. Pensec, B. Rousseau.

**1) Point sur la rentrée :**

- 190 étudiants inscrits en L3, 200 étudiants en L2
- Des problèmes de surcharge des groupes de TP en S5 sont apparus et n'ont pu être réglés que grâce à la bonne volonté des plateformes et des correspondants dans les UE. Ils sont remerciés.

**2) Fonctionnement du département :**

- Les élections auront lieu le 26 Novembre et les listes sont à déposer jusqu'au 10 Novembre.
- Mme Quercy a remplacé Mme Marchalant pour le secrétariat administratif de la Licence. Elle ne travaille pas le Mercredi.
- Le remplacement de Mme Loison a été demandé pour prendre en charge la Licence Pro, l'appui à la Licence généraliste pour les périodes d'inscriptions et des missions dans le domaine de la communication et de l'ouverture à l'international.
- Sophie Neveu ayant souhaité mettre un terme à sa participation à l'EFU **après les élections, Brigitte Rousseau a accepté de préparer la mise en place de la deuxième période de L3.**
- Cécile Roux ayant souhaité mettre un terme à sa part prise dans l'EFU concernant l'orientation et la mobilité des étudiants, un groupe composé d'Annie Brossas, Catherine Maitre et Véronique Peyre a été constitué pour prendre en charge ces aspects.

Suite aux élections, une composition de l'EFU sera proposée, soumise pour avis, au conseil d'UFR puis soumise à l'approbation du conseil de Licence.

Des réunions de plateformes seront organisées dans les mois qui viennent pour un retour des évaluations 2008-2009, et le lancement de discussions concernant les pré requis et les acquis dans chaque UE ainsi que sur les moyens pédagogiques.

### 3) Projet ODISEE :

Cécile Roux ayant participé avec S. Neveu et G. Lhommet à un séminaire de 2 jours sur la mise en place de ce nouveau système de gestion des étudiants a fait un point sur le sujet :

- Cet outil a pour objectif de remplacer CASPER d'ici la rentrée 2011. On notera que son fonctionnement devrait être assez proche de DBUFR adopté par le département en fin d'année dernière mais ne permettra pas l'inscription administrative en ligne, la gestion du planning et des salles.

- Après étude du marché, le système choisi est People Soft campus. Il permet en particulier de gérer un nombre important d'étudiants et fonctionne déjà dans d'autres universités belges et anglo-saxonnes.

- La phase d'adaptation de cet outil à l'UPMC débutera mi-Novembre et requiert l'implication des départements de formation. Cet aspect est particulièrement important puisqu'il apparaît que cette adaptation pourrait nécessiter des changements dans nos pratiques pédagogiques sur lesquels nous devons pouvoir peser et anticiper le cas échéant.

- La phase de conception générale réalisée par des experts s'articulera sur les 3 mois qui viennent à raison de 3 réunions par semaine, soit une charge très lourde qui pourrait être articulée autour d'un binôme. Un appel à candidature est donc lancé au sein du département.

Sophie Neveu et Cécile Roux se déclarent prêtes à participer.

Cette phase sera ensuite suivie d'une conception détaillée (février à juillet 2010), d'une réalisation (fin juillet janvier 2011) et des tests. La livraison est prévue en mai 2011 accompagnée d'une formation pour une mise en place à la rentrée 2011.

### 4) Répartition du reliquat financier :

Les moyens financiers hors BQE de la Licence ont été répartis dans une première phase à hauteur de 80%. Suite à une concertation par voie de courriel, il est apparu judicieux de consacrer les 20% restant à l'achat d'équipement avec priorité aux demandes faites dans le cadre du BQE et qui n'avait pas reçu satisfaction. Seule exception, le service du CAPES, a demandé le versement des 20% supplémentaires pour face à ses dépenses récurrentes.

Le bilan se présente donc ainsi :

- Fonds disponibles : 11799 €
- Demandes d'achat :

Nature	plateforme	montant TTC (euros)	demandé pour le BQE
Groupe de pompage	ORG	2755	X
2 Ordinateurs	CAPES	1200	X
2 Evaporateurs rotatifs	INORG	6400	X
1 Evaporateur rotatif	CAPES	3200	X
Meubles (déménagement)	INORG	2918	
1 Ordinateur	POLYM	600	
1 Ordinateur	IP	1000	

Pour un total de 18073 € ce qui représente un dépassement de 6274 €.

Après discussion, l'examen des sommes restant à la date, sur les comptes des plateformes et compte-tenu que les commandes doivent être passées avant le 30 Novembre, il est demandé :

- **que chaque plateforme demandant un équipement dans le tableau ci-dessus prévoit d'engager d'abord les crédits restant sur son compte.**
- **que les plateformes qui prévoient un reste d'argent non consommé préviennent Karima Hilal le plus vite possible pour que les sommes puissent être réaffectées aux achats présentés ci-dessus et ne soient ainsi pas perdues.**

Une fois ce bilan fait, et dans la limite de 6000 euros, Gérard Lhomme accepte de permettre l'utilisation des crédits de la Licence Pro pour une prise en compte de la totalité des demandes.

**La séance est levée à 15h30.**